

Déléguer l'assurance-crédit du factoring pour gagner en financement

Assurance-crédit chez le factor

- Police imposée par le factor sans mise en concurrence
- Taux de couverture plafonné à 84% ou 86% du CA assurable
- Limites de crédit non négociables
- Taux de prime non transparent, intégré dans la marge globale
- Aucune visibilité sur le coût réel de l'assurance
- Réactivité limitée en cas de litige ou de sinistre

Assurance-crédit chez un spécialiste

- ✓ Assureur sélectionné via appel d'offres, adapté au profil de risque réel
- ✓ Taux de couverture haussé à 96% voire 98 % du CA assurable
- ✓ Limites de crédit pilotées en direct et plus réactives
- ✓ Taux de prime visible et négocié séparément
- ✓ Pilotage distinct du risque et du financement
- ✓ Meilleure réactivité opérationnelle sur les litiges

+10 % à 12 % de financement observés sur nos missions

grâce aux optimisations apportées sur les polices d'assurance-crédit

Cas client Fibus A - avril 2026

Groupe de Facility Management

2 Md€ de CA · 7 000 clients · 9 pays

- Taux de couverture obtenu : 96 %
- Taux de prime : 0.036 % du CA assurable
- +10% de financement factor obtenu

Cas client Fibus B - mars 2026

Groupe de conseil IT

435 M€ de CA · 576 clients · 11 pays

- Taux de couverture obtenu : 96 %
- Taux de prime : 0,07 % du CA assurable
- +12% de financement factor obtenu